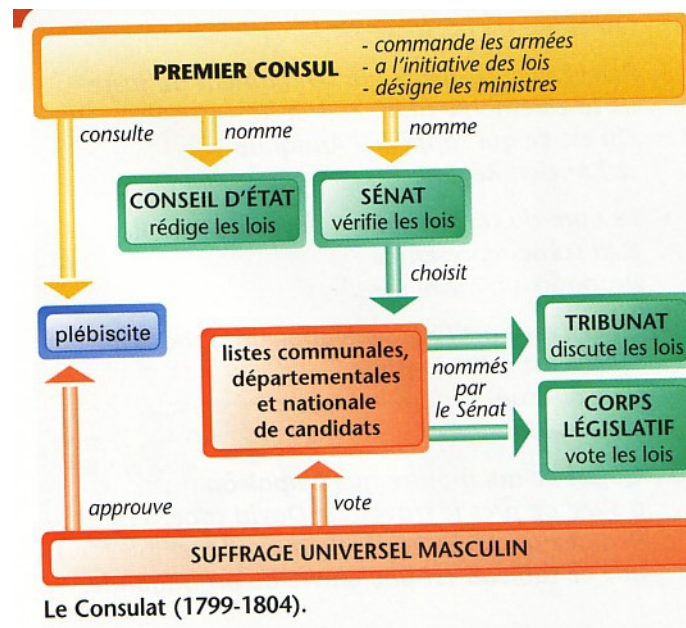


Le règne de Bonaparte : du consulat à l'Empire

De 1799 à 1804, le Consulat

En 1799, le Directoire n'est pas parvenu à rétablir l'ordre. Napoléon Bonaparte, un jeune général, rentre victorieux d'une campagne militaire. Il prend le pouvoir par un coup d'état le 9 novembre (18 Brumaire) 1799. Il crée un nouveau régime : le Consulat et devient le Premier Consul.



A l'origine, la constitution de 1799 prévoyait 3 consuls mais rapidement, Napoléon Bonaparte accapare le pouvoir des deux autres consuls. Il devient le maître absolu en France : il contrôle l'administration (pouvoir exécutif) et nomme les juges (pouvoir judiciaire). Très populaire, il est nommé consul à vie par plébiscite.

Un plébiscite est un vote sur une question à laquelle les électeurs répondent par oui ou par non.

De 1804 à 1814, l'Empire

Un empire est un régime autoritaire dans lequel le pouvoir est détenu par une seule personne : l'empereur.

Le 2 décembre 1804, Napoléon Bonaparte se fait sacrer empereur à Notre Dame de Paris en présence du pape. Il devient Napoléon 1er.

Il organise l'administration, crée des Universités, des lycées, favorise le développement de l'industrie et les grands travaux. Il crée aussi la Légion d'Honneur, pour récompenser ceux qui soutiennent le régime, et le Code Civil en 1804.

Le Code Civil est le recueil des lois qui fixent les règles de la société française.

Il prend de plus en plus de pouvoir, supprime les libertés, renforce le rôle de la police, fait surveiller les journaux, crée une noblesse d'Etat : c'est un retour aux habitudes de la Monarchie Absolue.

Un grand Empire

Inquiets face aux idées de la Révolution et à la propagation de celles-ci, la Grande Bretagne, l'Autriche, la Prusse et la Russie s'allièrent contre la France.

De 1805 à 1809, quelques victoires de la France : - Austerlitz (1805) - Iéna (1806) - Friedland (1807) - Wagram (1809)

Le territoire de la France s'étend alors. Mais à partir de 1812, les armées de Napoléon rencontrent des défaites comme en Russie où la Grande Armée bat en retraite. Les guerres coûteuses et les défaites, ainsi que l'augmentation des impôts font que le régime devient impopulaire. En 1814, la France est envahie et Napoléon 1er doit abdiquer et est exilé sur l'île d'Elbe. Il s'échappe et revient durant les « cent-jours » soutenu par son armée. Vaincu à Waterloo le 18 juin 1815, il est alors exilé sur l'île de Ste Hélène, où il mourra en 1821.

Louis XVIII, frère de Louis XVI, prend alors le pouvoir...